



Photo : Agence du Service civique

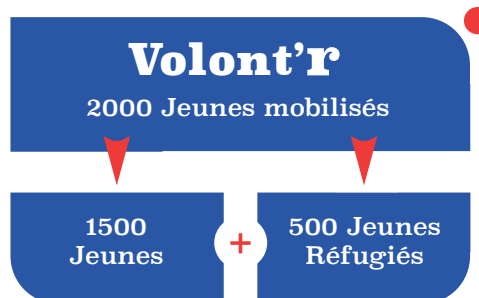
Vous voulez proposer des missions de Service civique à des personnes réfugiées ou auprès de personnes réfugiées ? Le grand programme de Service civique pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, « Volont'R », fédère et accompagne les organismes d'accueil qui s'inscrivent dans cette démarche.

Pourquoi Volont'R ?

La rencontre entre la société française et les réfugiés permet de faire tomber les clichés et les appréhensions. Ainsi, la DiAir souhaite accompagner le changement de regard des jeunes sur les migrations et favoriser l'insertion des réfugiés dans la société française à travers des missions de service civique.

Qu'est-ce que Volont'R ?

Ce programme permet de mobiliser 2000 jeunes en proposant d'une part à 1500 jeunes citoyens français de 18 à 25 ans de s'engager dans une mission de Service civique en faveur des réfugiés et d'autre part à 500 jeunes réfugiés en mission de Service civique adaptée à leur situation, de faire l'expérience de la citoyenneté et de l'engagement. Ces missions durent en moyenne 8 mois et le volontaire bénéficie d'une indemnité de 577€ par mois.



Focus sur Volont'R réfugiés :

● Qui ?

➔ Toute **personne réfugiée entre 18 et 25 ans** souhaitant mener une mission de service civique.

● Quelles missions ?

➔ Les missions de service civique proposées aux réfugiés concernent **prioritairement des activités liées à la culture, au sport etc.** pour permettre une immersion dans la société française.

● Quand ?

➔ « Volont'R réfugiés » débute **en janvier 2019**.

● Comment ?

➔ Afin que la **maitrise de la langue française** ne soit pas un obstacle à l'engagement citoyen, les volontaires-réfugiés mènent des missions adaptées et **suivent des cours de « français-langue étrangère »** hebdomadaires tout au long de leur engagement.

● Quel impact ?

➔ « Volont'R Réfugiés » est **évalué par l'Ecole d'économie de Paris** afin de mesurer son impact sur le parcours des personnes réfugiées.

Encore plus d'infos ?

Vous envisagez de recruter des volontaires réfugiés ? Contactez-nous par courriel à l'adresse :

➔ contact-volontR@accueil-integration-refugies.fr

Le Service civique, Volont'R c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans. Accessible sans condition de diplôme, le Service civique est indemnisé et s'effectue en France.

